

RÈGLEMENT – APPEL À FILMS

Date limite d'inscription le **22 mars 2020** inclus.

Festival Le Court Nous Tient

9^{ème} édition

Vendredi 5, Samedi 6 et Dimanche 7 Juin 2020

I/ Organisation

L'association *LE COURT NOUS TIENT* organise la neuvième édition du festival du courts-métrages *Le Court Nous Tient* en partenariat avec *Antisthène Production*, le *Club de l'étoile*, la ville de Paris et la mairie du 17^{ème} arrondissement de Paris.

II/ Dates et lieux

Le festival *Le Court Nous Tient* se déroulera à Paris les 5, 6, 7 Juin 2020 au cinéma *Club de l'étoile*, 14 rue Troyon 75017.

III/ Objectifs

Le festival s'est donné pour objectifs principaux de :

- Révéler des films francophones et non francophones, débutants ou professionnels, à travers une compétition de courts-métrages ;
- Promouvoir le cinéma et accroître la visibilité du film court ;
- Sensibiliser le public, jeune et adulte au processus de création cinématographique autour de projections de films et de rencontres avec des professionnels.

IV/ Prix

- *Le Prix du Public*

Les organisateurs du festival remettront le trophée au gagnant le Dimanche 7 Juin 2020 lors de la cérémonie de clôture

V/ Sélection

Pour la sélection en compétition, le comité de sélection retient une trentaine d'oeuvres. Seuls les genres suivants sont acceptés :

- Fiction, Animation, Documentaire, Expérimental.

Attention, les films publicitaires et les clips ne seront admis pour la compétition. Certains courts-métrages seront susceptibles d'être projetés lors de sélections parallèles, hors compétition.

Aucun droit de diffusion ne pourra être demandé.

Chaque film sélectionné peut-être projeté au maximum deux fois pendant le festival.

VI/ Conditions d'admission

Le format de présélection est le fichier numérique via un lien de visionnage ou de téléchargement à envoyer à l'adresse suivante : lecourtnoustient@gmail.com ou sur la plateforme en ligne *Festhome*. Seuls les films d'une durée inférieure à 26 minutes peuvent concourir à la compétition. (Générique compris)

Un même réalisateur peut présenter plusieurs courts-métrages.

Seuls les courts-métrages achevés après le 1er Janvier 2018 pourront concourir.

VII/ Inscription

Les inscriptions sont ouvertes du 11 Novembre 2019 au **22 Mars 2020 inclus**.

Les inscriptions se font en envoyant par mail un lien de téléchargement de votre film accompagné d'une fiche technique du/des film(s) (durée, synopsis, générique, format, visuels, contacts) et du règlement ici présent signé par le réalisateur ou le producteur à l'adresse suivante :

lecourtnoustient@gmail.com

VIII/ Résultats et films sélectionnés

Le festival s'engage à communiquer les résultats de la sélection au plus tard le 15 Mai 2020 sur sa page facebook) et sur son site internet www.lecourtnoustient.com

IX/ Invitation

Les réalisateurs des films sélectionnés pour la Compétition Officielle sont conviés à venir présenter leur film durant le festival.

L'hébergement peut être prise en charge sur demande du réalisateur/producteur.

Les frais de transports ne pourront être pris en charge par le festival.

X/ Diffusion et presse

Les participants cèdent à l'association *LE COURT NOUS TIENT*, sans contrepartie, le droit de diffusion des films sélectionnés pour les projections publiques du festival, et les projections de promotion.

Signature du producteur/réalisateur